



Logements étudiants ESIEE PARIS

Envoyer la Fiche de demande de Réservation avec les pièces du dossier à :
ARPEJ - 1 av. Ampère - 77420 Champs sur Marne
Pour toute demande de renseignement : cidalia.vieira@arpej.fr

ARPEJ, Spécialiste du logement pour étudiants, est Gestionnaire de plusieurs résidences Univercity en Ile de France et notamment 4 proches de la Cité Descartes où est situé le groupe ESIEE Paris.

Une convention de partenariat signée entre ARPEJ et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, permet d'accueillir des élèves du Groupe ESIEE/ESIEE MANAGEMENT ; les studios de ces résidences sont proposés en priorité aux élèves de :

- 1^{ière}, 2^{ième} et 3^{ième} année du cycle de 5 ans de l'ESIEE (I1, I2, I3)
- 1^{ière} et 2^{ième} année de l'ESTE (T1, T2)
- 1^{ière} et 2^{ième} année de l'ESIEE MANAGEMENT

Les demandes de réservation ne pourront être prises en compte qu'après réception par ARPEJ des listes fournies par l'ESIEE Paris des candidats admis à ces écoles.

1/ Résidence AMPERE - Champs sur Marne (résidence entièrement dédiée aux élèves de l'ESIEE Paris) à 300m de l'école.

➤ **Votre logement :**

Studio T1 de 23m² ou de 27m², composé d'une pièce principale avec un espace kitchenette (évier, plaques de cuisson, réfrigérateur, meubles de rangement) et d'une salle d'eau indépendante (lavabo avec meuble de rangement, douche, wc)

La résidence propose également des logements partagés comprenant 2 chambres individuelles (de 24,50m² à 30m² chacune) avec, **en commun, une cuisine équipée, une salle d'eau** (lavabo, douche) **et un wc**,

Toutes les chambres sont meublées d'un lit (80x190), d'un bureau avec un caisson sur roulettes, d'un fauteuil, d'une bibliothèque et d'un placard de rangement avec étagères et penderie, Le chauffage est électrique.

➤ **Votre confort :**

- Commerces et services à proximité (RER ligne A à 2mn)
- Entrée de la résidence protégée par un contrôle d'accès et un système de vidéo-surveillance,
- Accueil et conseils sur site du lundi au vendredi
- Réseau Internet mutualisé dans chaque logement

- Espace Club : Laverie automatique, salle de télévision, baby-foot
- Service maintenance,
- 30 places de parking dans la cour intérieure de la résidence (10€ par mois)
- Local à vélos,

Pour cette résidence, les conventions de sous-location sont établies du 1^{er} septembre au 31 août suivant. Pour des raisons de gestion, les redevances locatives annuelles sont appelées en 10 avis d'échéances à terme échu (de septembre à juin) Il n'y a donc pas d'avis d'échéance en juillet et août mais vous gardez la disponibilité du logement et vous pouvez percevoir les APL pour ces 2 mois.

Les tarifs applicables pour l'année scolaire 2009/2010 ne seront connus qu'à la fin du mois de mai 2009. Ci-dessous les redevances mensuelles 2008/2009

Studio T1 : Selon la surface, de 370 à 415 € (x 12 mois) soit des échéances de 444 à 498 € de septembre à juin (10 mois)

Logement partagé (tarif par chambre) : Selon la surface de 318 € à 382 € (x 12 mois) soit des échéances de 381 € à 458 € de septembre à juin (10 mois)

2/ Résidence André DEVAMBEZ - Neuilly Plaisance (3 stations de RER de Noisy-Champs)

➤ **Votre logement :**

Studio T1 de 17m² à 23m², composé d'une pièce principale avec un espace kitchenette (évier, plaques de cuisson, réfrigérateur, meubles de rangement) et d'une salle d'eau indépendante (lavabo avec meuble de rangement, douche, wc)

Toutes les chambres sont meublées d'un lit de 90x200 (12 studios sont équipés avec des lits de 140x200), d'un bureau avec un caisson sur roulettes et une lampe de travail, d'un fauteuil, d'une bibliothèque et d'un placard de rangement avec étagères et penderie. Le chauffage est collectif (chaufferie gaz)

➤ **Votre confort :**

- Centre commercial et services à proximité (RER ligne A à 2mn)
- Entrée de la résidence protégée par un contrôle d'accès et un système de vidéosurveillance,
- Accueil et conseils sur site du lundi au vendredi
- Réseau Internet mutualisé dans chaque logement,
- Espace Club : Laverie automatique, salle de d'étude - ou de détente -
- Service maintenance hebdomadaire,
- Possibilité de location de places de parking en sous sol de la résidence (30€ par mois)

Les tarifs applicables pour l'année scolaire 2009/2010 ne seront connus qu'à la fin du mois de mai 2009. Ci-dessous les redevances mensuelles 2008/2009

Studio T1 :

17 m² : 403 € toutes charges comprises

18 m² : 422 € toutes charges comprises

19 m² : 440 € toutes charges comprises

20 m² : 459 € toutes charges comprises

21 m² : 477 € toutes charges comprises

22 m² : 495 € toutes charges comprises

23 m² : 514 € toutes charges comprises

3/ Résidence de Noisiel (1 station de RER de Noisy-Champs)

➤ **Votre logement :**

Studios **T1 de 18m²** et studios **T1bis de 24m²**, composé d'une pièce principale avec un espace kitchenette (évier, plaques de cuisson, réfrigérateur, meubles de rangement) et d'une salle d'eau indépendante (lavabo avec meuble de rangement, douche, wc)

Toutes les chambres sont meublées d'un lit de 90x200 (12 studios sont équipés avec des lits de 140x200), d'un bureau avec un caisson sur roulettes et une lampe de travail, d'un fauteuil, d'une bibliothèque et d'un placard de rangement avec étagères et penderie. Le chauffage est collectif (chaufferie gaz)

➤ **Votre confort :**

- Entrée de la résidence protégée par un contrôle d'accès et un système de vidéo-surveillance,
- Accueil et conseils sur site du lundi au vendredi
- Réseau Internet mutualisé dans chaque logement,
- Espace Club : Laverie automatique, salle de d'étude - ou de détente -
- Service maintenance hebdomadaire,
- Possibilité de location de places de parking en sous sol de la résidence (25€ par mois)

Les tarifs applicables pour l'année scolaire 2009/2010 ne seront connus qu'à la fin du mois de mai 2009. Ci-dessous les redevances mensuelles 2008/2009

18 m² : 387 € toutes charges comprises

21 m² : 403 € toutes charges comprises

24 m² : 418 € toutes charges comprises

4/ Résidence du VAL D'EUROPE - Bussy St Georges (3 stations de RER de Noisy-Champs)

➤ **Votre logement :**

Studio **T1 de 13m² à 19m²**, composé d'une pièce principale avec un espace kitchenette (plaques de cuisson, réfrigérateur, meubles de rangement) et d'une salle d'eau indépendante (lavabo, douche, wc)

Toutes les chambres sont meublées d'un lit de 90x190, d'un bureau d'un fauteuil, d'une bibliothèque et d'un placard de rangement avec étagères et penderie. Le chauffage est collectif (chaufferie gaz)

➤ **Votre confort :**

- Commerces et services à 5mn (RER ligne A à 10mn)
- Entrée de la résidence protégée par un contrôle d'accès et un système de vidéo-surveillance,
- Accueil et conseils sur site du lundi au vendredi
- Réseau Internet mutualisé dans chaque logement,
- Espace Club : Laverie automatique, salle d'étude - ou de détente -
- Service maintenance hebdomadaire,
- Possibilité de location de places de parking en sous sol de la résidence (15€ par mois)

Les tarifs applicables pour l'année scolaire 2009/2010 ne seront connus qu'à la fin du mois de mai 2009. Ci-dessous les redevances mensuelles 2008/2009

Studio T1 :

13 m² : 399 € toutes charges comprises

15 m² : 426 € toutes charges comprises

19 m² : 462 € toutes charges comprises

Pour l'ensemble des résidences, la redevance mensuelle du logement (paiement à terme échu) comprend :

- le loyer principal calculé selon la surface corrigée ou utile du logement (**selon la réglementation en vigueur**, c'est ce montant qui sert de base à la CAF pour le calcul du droit à l'APL)
- le forfait charges locatives : l'eau et les taxes d'assainissement, l'électricité des parties communes et privatives, les contrats de maintenance souscrits pour l'entretien de la résidence, les frais du personnel affecté à la gestion locative et à la maintenance de la résidence, les frais d'entretien courant et de ménage des parties communes, les divers frais administratifs de la résidence. (La taxe d'habitation est à la charge du sous-locataire)
- le forfait frais annexes : la location du mobilier et des équipements de la résidence (vidéosurveillance ...), la mise à disposition des locaux communs (espace club), les frais de gestion de l'association ARPEJ

Les conventions de sous-location sont établies du 1^{er} septembre au 31 août suivant. Pour des raisons familiales, de stages ou de fin de cursus universitaire, vous pouvez donner congés de votre logement en respectant un préavis défini dans la convention de sous-location (1 ou 2 mois)

Frais de dossier (à l'inscription uniquement la 1^{ère} année): **Champs sur Marne** : 200€ - **Neuilly Plaisance** 250 € - **Bussy St Georges** : 100€ - **Noisiel** : 250€

Dépôt de garantie : 1 mois de loyer principal. La convention de sous-location et l'acte de caution sont également signés par un garant résidant en France.

Les résidences de Champs sur Marne, Neuilly Plaisance et Noisiel étant conventionnées, vous pouvez **bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL)** Notre Chargé de Gestion Locative vous aidera pour la constitution du dossier et en fera le suivi. Vos droits APL seront calculés par la CAF, versés directement à ARPEJ et déduits mensuellement de votre avis d'échéance (les droits APL ne commencent qu'au 2^{ième} mois de location)
Les locataires de la résidence de **Bussy St Georges** peuvent bénéficier de l'**ALS**.

La résidence PERRONET à Champs sur Marne est entièrement dédiée aux élèves de l'ENPC